



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Taiwan

Question écrite n° 57749

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur les relations commerciales de la France avec Taiwan. En effet, alors même que Formose souhaiterait développer ses échanges avec notre pays, ceux-ci sont souvent entravés par les pressions politiques de la Chine populaire. C'est notamment le cas en matière aéronautique et militaire, où l'entreprise Dassault pourrait obtenir des marchés non négligeables, si nous ne cedons pas aux pressions de Pékin. Ces pressions ne connaissant pas l'assouplissement sensible des relations bilatérales entre les deux Chine, des conséquences pouvant également se repercuter sur la vente du TGV à Taipei ; une certaine propension à céder aux pressions de la Chine populaire, a semble-t-il, été l'habitude des pouvoirs publics français ces dernières années. Une réflexion politique et donc économique et industrielle, s'impose sur ce dossier des relations France-Taiwan et France Chine populaire. Il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur cette question.

Texte de la réponse

Reponse. - La France, qui n'entretient plus avec Taiwan de relations diplomatiques depuis 1964, a été l'un des premiers pays à prendre en compte les efforts de démocratisation entrepris par les autorités de l'île, ainsi que le renforcement de son poids économique en Asie et dans le monde, pour engager, depuis deux ans déjà avec elle, une politique d'ouverture destinée à permettre un développement des échanges. Sans remettre en cause les fondements de sa politique chinoise, qui reposent sur la reconnaissance d'une seule Chine, le gouvernement français considère, en effet, qu'il est souhaitable que la France, comme les autres pays d'Europe, entretienne des relations économiques plus étroites avec les nouveaux pays industrialisés d'Asie et donc avec Taiwan. Cette préoccupation rejoint d'ailleurs le souci exprimé par les autorités taiwanaises de rééquilibrer leurs échanges extérieurs, aujourd'hui largement dominés par le Japon et les États-Unis. C'est dans cette perspective que la France a accompli depuis un an un certain nombre d'avancées en direction de Taiwan. La visite de M Fauroux, ministre de l'industrie, en janvier 1991, qui constituait le premier déplacement d'une personnalité occidentale de niveau gouvernemental, a revêtu à cet égard une signification importante : elle a témoigné clairement de la volonté de la France de développer dans le long terme et en toute indépendance ses relations économiques avec Taiwan, dans l'intérêt bien compris des deux parties. De plus, des discussions commerciales ont été engagées dès le printemps 1991 en vue de l'établissement d'une liaison aérienne directe entre Paris et Taipei et le gouvernement français a autorisé en septembre dernier la fourniture à Taiwan de coques de frégates non armées. La visite à Taipei en janvier dernier du secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M Jeanneney, est venue confirmer cette orientation ; elle a permis notamment de préciser nos attentes concernant le champ d'action de cette nouvelle coopération. M Jeanneney a souligné en particulier l'intérêt porté par la France au projet de liaison ferroviaire à grande vitesse ainsi qu'aux domaines du nucléaire, des transports urbains et de la lutte contre la pollution, où l'industrie française grâce à ses performances sur le marché mondial, ses références et ses qualifications technologiques apparaît tout à fait qualifiée pour prendre part à la réalisation des grands projets inscrits au plan de développement de six ans dans lequel s'est engagé Taiwan. Le souhait du gouvernement français est de voir les relations économiques entre la France et Taiwan mieux refléter les

possibilités des deux partenaires alors que, à l'heure actuelle, la part de marché de la France à Taiwan est encore inférieure à 2 p 100 et que notre pays enregistre un important déficit commercial avec l'île.

Données clés

Auteur : [M. Raoult](#) • [ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57749

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1992, page 2151